

LE JOURNAL D'OBERHASLACH

Bulletin municipal n°28 - Septembre 2021



L'Amicale de pêche réunie pour le messti

Les services de la mairie

NOUS VOUS ACCUEILLONS...

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Le vendredi de 8h à 12h

Le samedi de 10h à 12h

POUR NOUS CONTACTER...



Mairie d'Oberhaslach
22 rue du Nideck
67280 OBERHASLACH



03.88.50.90.15



mairie@oberhaslach.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ COMMUNALE



Sur le site internet
www.commune-oberhaslach.fr



Sur la page Facebook
« [Commune d'Oberhaslach](#) »



En téléchargeant
l'application mobile « IntraMuros »
disponible gratuitement sur le
Play Store et l'App Store !



A vos agendas !

● Collecte sélective

À votre porte

- Vendredi 22 octobre 2021
- Vendredi 26 novembre 2021
- Vendredi 24 décembre 2021



PAPIER-CARTON-PLASTIQUE



● Marché

Sur le parking en face de l'Hostellerie St Florent

- Tous les mercredis de 16h à 19h

● Don du sang À la salle des fêtes

- Lundi 25 octobre 2021 de 17h à 20h



● Collecte des déchets verts

Sur le site du « Kaligoffe »

- Tous les samedis de 9h à 11h de mi-mars à mi-octobre
- Sauf jours fériés



● Dons de fleurs

A l'aire de déchets verts

- Samedi 16 octobre 2021 de 9h à 12h
- Distribution gratuite de fleurs du village pouvant reflorir l'année prochaine !



● Mise en place des décorations de Noël

Dans tout le village - Bénévoles bienvenus !

- Le samedi 20 novembre 2021 à 8h à la mairie



Mes chers concitoyens,

La période estivale est déjà loin, nos enfants ont repris le chemin de l'école, et si le protocole sanitaire est toujours en vigueur, nous espérons qu'il pourra bientôt être assoupli et que cette nouvelle année scolaire se déroulera mieux que la précédente à cet égard.

Au-delà de la cour de récréation, nos associations ont également pu reprendre les activités qu'elles proposent tout au long de l'année à nos jeunes, comme aux moins jeunes. Vous pourrez d'ailleurs retrouver dans ces quelques pages toutes les informations utiles à ce sujet.

C'est avec un réel plaisir que nous assistons progressivement à la reprise de nos traditionnels rendez-vous associatifs qui sont souvent l'occasion de belles retrouvailles après parfois des mois de suspension d'activité.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement notre amicale de pêche qui se sera fortement mobilisée au cœur de l'été pour assurer le succès de l'édition 2021 de notre messti, dans un contexte sanitaire et réglementaire particulièrement incertain. Grâce à eux, nous aurons pu profiter de quelques belles journées de fête et de répit au cœur d'une période qui n'aura fait que peu de place à la convivialité.

Cette rentrée aura aussi été synonyme de travail pour notre Conseil Municipal. Nous concrétisons actuellement de nombreux projets, à travers la rénovation de l'aire de jeux, la réhabilitation et l'aménagement de locaux communaux, la finalisation du projet de lotissement communal, et des opérations de repeuplement forestier.

Sur ce volet forestier, ce sont les populations de sangliers qui nous auront posé les plus grosses difficultés en cette rentrée, occasionnant d'importants dégâts jusque dans nos jardins.

Face à ces ravages, nous avons fortement sollicité les locataires de nos différents lots de chasse, et quasiment plus aucun week-end d'ici au mois de décembre n'échappera à une battue en un point ou un autre de notre ban communal, en espérant que ces mesures permettront d'endiguer quelque peu ce fléau.

Espérant que de votre côté aussi, la rentrée se sera bien déroulée, et vous souhaitant une bonne lecture de cette nouvelle édition de votre journal communal,

Bien à vous,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JB' with a flourish.

Votre Maire
Jean BIEHLER

Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 12 juillet 2021

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT MAISON DE LA NATURE

À l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Madame Rachel Le Guerer Verger comme référent auprès de la Maison de la Nature.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et selon la tradition locale :

- l'achat de brioches destinées aux enfants des écoles d'Oberhaslach et aux personnes âgées de plus de 70 ans,
- l'achat de lampions et d'un feu d'artifice pour les festivités du 13 juillet,
- le versement d'une subvention de 80 euros à la musique Château Nideck et à la Chorale Ste Cécile, ainsi que 600 € pour l'Association Sportive Bruche Hasel qui a la charge de l'organisation du bal populaire pour le compte de la commune.

ORGANISATION DU MESSTI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modalités d'organisation du Messti 2021. Il a été décidé à l'unanimité des membres présents de prendre en charge les frais des groupes de musique et de verser une subvention de 150 euros au Comité des Fêtes pour l'aide à l'organisation.

SINISTRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter le chèque de dédommagement de 581,84 € émis par l'assurance Dreyer-Dibourg.

PLAN DE RELANCE DE L'ÉTAT SUR LE VOLET FORESTIER

L'Etat dédie 150 millions d'euros pour aider les propriétaires forestiers publics ou privés à renouveler leurs forêts afin de garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans un contexte de changement climatique.

Les aides de l'État sont destinées aux peuplements sinistrés, aux peuplements vulnérables aux effets du changement climatique et aux peuplements pauvres.

Afin de bénéficier de cette aide, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, donne délégation à Monsieur le Maire pour déposer une demande d'aide à l'État au titre de la reconstitution des parcelles forestières.

Par ailleurs, le Conseil Municipal désigne l'ONF comme porteur de projet pour réalisation des missions ; approuve le montant des travaux et le plan de financement ; autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mandat autorisant l'ONF à constituer et déposer les dossiers d'aides et à signer une convention d'adhésion aux groupements d'achats ainsi que tout document afférent.

MOTION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES

Suite aux décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes Forestières au financement de l'ONF, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes Forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARKING DES ÉCOLES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'aménagement du parking des écoles avec la création d'une voie cyclable.

La Communauté de Communes proposerait de réaliser en commun une mission de maîtrise d'œuvre basée sur l'aménagement du parking en intégrant la voie cyclable. Les frais liés à la voie cyclable seraient pris en charge par la Communauté de Communes, ceux liés à l'aménagement du parking, seraient quant à eux, financés par la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de valider le principe de ce projet et autorise Monsieur le Maire à lancer la mission de maîtrise d'œuvre se décomposant ainsi : 13 500 € à la charge de la Commune et 5 750 € à la charge de la Communauté de Communes.

GROUPEMENT DE COMMANDES INFORMATIQUE

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, accepte les termes du projet de convention de groupement de commande informatique. La Communauté de Communes sera désignée comme coordonnateur et Monsieur le Maire signera l'acte constitutif.

RAPPORT ANNUEL DU SELECT'OM - ANNÉE 2020

Suite à la présentation du rapport annuel 2020 par Monsieur le Maire, et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le rapport annuel du Select'om.

DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de l'association « Les Amis du Long Séjour de Saint Luc ». Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents de ne pas réserver une suite favorable à cette demande.

Compte tenu du contexte sanitaire et de l'absence de manifestations, le Football Club Haslach sollicite une subvention : le Conseil Municipal décide à 16 voix pour, 1 contre et 1 abstention, d'accorder une subvention de 600 €.

Séance ordinaire du 12 juillet 2021 (suite)

PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATIONS ET SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX 2022 – 2027

Le plan de gestion des risques d'inondations est élaboré par le Préfet coordinateur de bassin en association avec les parties prenantes. Il fixe les objectifs à atteindre. Il doit donner une vision des actions à conjuguer pour réduire les conséquences des inondations sur le territoire.

Les 5 objectifs retenus n'ont pas évolué par rapport à 2016 -2021 : favoriser la coopération entre les acteurs, améliorer la connaissance, aménager les territoires, prévenir le risque par une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et se préparer à la crise. Si les ambitions générales et les principaux objectifs paraissent fondés, la commune d'Oberhaslach interpelle les pouvoirs publics quant à l'aménagement durable des territoires car la connaissance du risque est très limitée.

Pour ce qui est du Schéma Directeur de Gestion des Eaux, dont l'objectif est d'atteindre un bon état des cours d'eau, des nappes phréatiques et des milieux aquatiques, la commune suggère de donner un avis défavorable sur le projet « Rhin Meuse » pour la période 2022-2027 en particulier pour le thème inondations.

Séance ordinaire du 20 septembre 2021

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 17 voix pour et 1 abstention, décide de maintenir l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des nouvelles constructions à usage d'habitation.

OCTROI DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide le versement d'une subvention de 1 200 € au Comité des fêtes au titre de la sécurisation de notre messti.

LA FORÊT FAIT ÉCOLE

En lien avec la commune d'Oberhaslach et l'association des communes forestières, l'école d'Oberhaslach souhaite se lancer dans le programme " 1 000 communes, la forêt fait école" qui consiste, sur l'année scolaire, à faire le lien entre la jeunesse et les enjeux de la forêt sur une parcelle communale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise le principe de l'accueil de la forêt pédagogique au sein de la forêt communale et la réalisation de visites de terrains et d'actions sylvicoles ponctuelles.

LOTISSEMENT COMMUNAL

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement communal, les travaux d'arpentage ayant été réalisés, l'enregistrement cadastral est en cours. Les contenances définitives des lots sont donc désormais connues et il est possible de déterminer précisément le prix de vente de chaque lot.

Partant du principe que la commune n'a pas pour objectif principal de dégager une marge sur ce projet, il est proposé de fixer le prix de vente de l'are à 15 000 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le lancement des opérations de commercialisation des lots du lotissement communal au prix de vente 15 000 € HT l'are (terrain viabilisé).



UNE SECONDE JEUNESSE POUR NOTRE ZONE DE LOISIRS

En septembre dernier, les bénévoles de la municipalité ont finalisé la rénovation de l'aire de jeux pour les tout petits.

Ces travaux engagés au début de l'été avec les responsables associatifs et nos services techniques se sont donc achevés récemment avec la mise en place de nouveaux jeux pour les 3/8 ans.

A ce titre, nous tenions à remercier les associations et nos conscripts qui encore une fois ont répondu présents !

En complément de ces installations, des jeux de marelle, morpions et autres vont être dessinés au sol.

Une seconde phase de travaux est à présent envisagée, avec la plantation d'arbres et l'installation d'un grillage autour de l'aire de jeux. Dans cette zone, les vélos seront désormais formellement interdits.

Enfin, pour les plus grands, la municipalité projette d'installer une piste pour les vélos, ainsi qu'une tyrolienne et des barres de traction.



DÉGATS DE SANGLIER

En cette rentrée, notre village n'a pas été épargné et a subi de nombreux dégâts causés par les sangliers. Vous êtes nombreux à en avoir fait les frais avec des jardins retournés et des plantations de massif abîmés.

Face à ce fléau et sachant que les tirs au fusil sont interdits à moins de 200 m des zones d'habitation, la municipalité en lien avec les chasseurs a sollicité l'intervention d'archers et une battue de chasse exceptionnelle s'est tenue le samedi 25 septembre.

Nous espérons que cette initiative apportera à nouveau une quiétude pour chacun d'entre nous.



i Préparez vos promenades : retrouvez les dates et lieux des battues, en mairie, sur le site internet, la page facebook et l'application mobile Intramuros. Respectez la signalisation présente aux entrées des chemins

ENGAGÉS DANS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE NOS LOCAUX

La Maison de la Nature Bruche/Piémont développant ses activités, le siège de l'association nécessitait des locaux plus spacieux. Face à ce besoin, la municipalité n'a pas tardé à trouver une solution en attribuant le logement adjacent à la mairie qui, devenu vétuste, a fait l'objet d'une mise en peinture et d'une rénovation du sol existant par nos services techniques et des bénévoles de la municipalité et de l'association.

Les anciens locaux de la Maison de la Nature ainsi libérés, ont permis de répondre à une autre demande émanant d'une administrée souhaitant installer un salon de coiffure dans le village.

Sensible à ce projet, la municipalité a engagé des travaux pour adapter cet espace aux besoins de ce nouveau service de proximité dont nous vous faisons part plus en détails, dans l'article dédié, en page 14 de ce journal.





LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DEVIENT UN RELAIS PETITE ENFANCE

Les missions des Relais Assistants Maternels (RAM) ont été élargies par la loi d'Accélération et simplification de l'action publique (dite loi Asap) de décembre 2020 (ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles – 5°, article L. 214-2-1)

Ce service, financé par la communauté de Communes à 30 %, par la CAF à 65 %, par la MSA et le département à 5%, s'adresse :

- aux parents,
- aux personnes qui souhaitent devenir assistant maternel,
- aux assistants maternels.

Il permet :

- d'accompagner parents et assistants maternels dans leurs démarches administratives,
- d'accompagner les parents ou les futurs parents dans leur recherche d'un mode de garde,
- de développer la professionnalisation des assistants maternels,
- de soutenir les parents dans leurs fonctions parentales.

La référente du relais petite enfance pour notre commune est Mme RODRIGUEZ Mireille. N'hésitez pas à la contacter si vous avez des questions.

OCTOBRE ROSE

MOBILISONS-NOUS POUR

OCTOBRE ROSE



Reconnaisable par son ruban rose, la campagne « Octobre Rose » est lancée sur Oberhaslach depuis quelques semaines avec une collecte de soutien-gorge qui a rencontré un vif succès. Nous adressons également à ce titre un remerciement tout particulier à l'entreprise « Triumph » à OBERNAI.

Pour soutenir cette cause, deux actions fortes se dérouleront tout ce mois à Oberhaslach.

Tout d'abord, vous avez pu le constater, des banderoles ont été installées dans le village. Ces dernières ont pour objectif de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage par mammographie. En effet, aujourd'hui, 1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. N'ayons pas peur des mots : c'est une mutilation !

Par ailleurs, en partenariat avec l'Association Sportive Bruche Hasel et l'Association « Couds-ci-Couds-ça » nous lançons un appel à toutes les femmes mais également aux hommes pour soutenir cette action.

Nous vous fixons rendez-vous samedi 16 octobre à 11h15 au stade de foot d'Oberhaslach avec toutes les équipes féminines de football pour une photographie géante qui sera prise par Sonia (Ialine Photographie) notre photographe locale.

À cette occasion, des rubans roses confectionnés par Couds-ci couds-ça seront vendus, et les bénéfices reversés pour soutenir la recherche.

Par toutes ces actions nous voulons être solidaires de cette souffrance et apporter un soutien moral qui est bien peu face aux combats que beaucoup de femmes doivent mener.

Alors mobilisons-nous en nous retrouvant le 16 octobre prochain. 

L'ÉQUIPE DE LA MATERNELLE

PS/GS et direction : Valérie PATOOR

PS/MS : Hélène FRITSCH

L'ÉQUIPE DE L'ÉLÉMENTAIRE

CP : Anne LUNATI et Zoé STROH

CE1 : Nathalie DA SILVA et Mallory RAIGUE

CE2 : Yolande EICHENLAUB

CM1 et direction : Ellen BLOM

CM2 : Alexia GONDOUX

LA RENTRÉE EN MUSIQUE

Comme suggéré par le ministre de l'éducation nationale, nous avons fait l'entrée en musique.

L'école de Musique Euterpe de Urmatt nous a fait des mini-concerts dans chaque classe, un bonheur pour tous !



L'ÉLÉMENTAIRE

La rentrée s'est bien passée. Vous verrez ci-dessous quelques temps forts des premières semaines à l'école élémentaire.

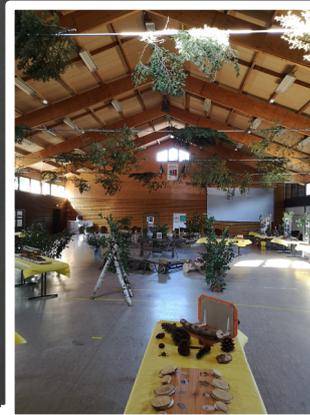
Dans 1000 communes la forêt fait école

L'école s'est inscrite dans ce projet. L'inauguration officielle et la remise d'une partie de la parcelle 23 à l'école par le Maire a eu lieu le 24 septembre dernier. Une belle aventure démarre.



L'exposition « Bois »

Tous les élèves ont visité l'exposition « Le bois d'hier à aujourd'hui ». Ils ont adoré !



LA MATERNELLE

22 nouveaux PETITS viennent de rejoindre MOYENS et GRANDS à l'école... Les pleurs n'ont pas duré et ont laissé la place à de nouvelles découvertes.



Vive la récréation sous le soleil, où PETITS, MOYENS et GRANDS se retrouvent gaiement.



Les GRANDS préparent le jardin pour l'automne avec des outils, c'est trop bien !

Culture et environnement

A VOS AGENDAS !

La commune d'Oberhaslach donne une seconde vie à ses fleurs !

Samedi 16 octobre 2021, à l'occasion du dernier jour d'ouverture, la commune organise une matinée « remise des fleurs » de 9h à 12h sur l'aire des déchets verts .

Distribution gratuite ! A travers cette opération, les élus souhaitent permettre aux habitants, de profiter des fleurs pouvant encore reflorir la saison suivante. Une sorte de deuxième vie !

Le but de cette opération est d'embellir les jardins privés et de donner une seconde vie aux plants. L'occasion également de multiplier les découvertes d'espèces (géranium zonal, géranium lierre, ipomées...).

Intéressés, n'hésitez pas à venir faire votre marché et pensez à vous munir d'un contenant !



PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU SENTIER PIED NU

Depuis cette fin d'été, le partenariat entre la Maison de la Nature et la commune a permis la publication d'un livret d'exploration accompagnant votre déambulation sur le sentier pieds nus.

Le document vous invite à découvrir la biodiversité qui se cache le long des 400 m de circuit traversant divers milieux.

La faune et la flore aquatiques et forestières, de la prairie et de la mare n'auront presque plus de secrets pour vous, ou vous auront au moins incités à mieux les observer.



Ce livret est complété par un crayon, un masque de nuit et 4 bonbons, le tout dans une pochette papier.

Il est disponible à l'achat pour la somme de 2€ dans les points de vente ci-dessous :

- Restaurant « Hostellerie St Florent »
- Restaurant « Aux Ruines du Nideck »
- Restaurant « Lotel »
- Restaurant du camping « Le Relais du Luttenbach »
- Auberge « La Cascade du Nideck »
- Les Jardins du Nideck (hébergement et évènementiel)
- Tabac Presse JUNGER
- Supérette « Proxi »

DU TRI À LA DÉCHETTERIE : QUE DEVIENNENT NOS PLASTIQUES ?

Depuis le ramassage par les éboueurs du Select'om, les bacs et sacs jaunes ainsi que les conteneurs d'apports volontaires prennent la direction du centre de transfert à Rosheim afin d'être mis en balle au centre de tri à Aspach-le haut, dans le Haut-Rhin.

Une fois les plastiques arrivés dans le centre, le tri continue. Les emballages passent par des cribles afin d'être classés par taille. Les déchets trop petits passent au travers des mailles et sortent de la chaîne de tri. Différentes méthodes de tri se succèdent pour séparer les déchets par famille (tri optique, courant de Foucault, aimants) :

- Films et sacs,
- Bouteilles, flacons, pots et barquettes,
- Briques alimentaires,
- Acier,
- Aluminium.



Une fois triés, les emballages usagés sont mis en balle et partent pour des usines de régénération en France et en Europe. Les repreneurs sont une dizaine à fabriquer des paillettes de différentes couleurs à partir d'emballages plastiques. Lavées et chauffées à haute température, les paillettes sont transformées pour servir de matières premières à la fabrication d'une multitude d'objets en plastique dont la qualité est proche de celle des plastiques vierges.



Mais que peut-on mettre dans les sacs ou poubelles jaunes ?

Finis les idées fausses ! Vos gestes du quotidien pour trier vos déchets à la source ont toute leur importance. Tous les déchets ne partent pas dans la même benne pour finir brûlés.

Grâce aux efforts, le tri du plastique permet de recréer :

- Des arrosoirs et sièges auto,
- Des bacs et pièces automobile,
- Des bouteilles et flacons,
- Des tubes,
- Des fibres qui servent notamment à réaliser des vestes polaires.

Plus on trie, plus on préserve les ressources naturelles en économisant l'énergie.

Curieux ou toujours sceptique ? Vous êtes intéressés par le tri des déchets et vous souhaitez visiter le centre de transfert de Molsheim ou le centre de tri de Aspach-le haut ?

Vous pouvez envoyer un mail à rachel.le-guerer-verger@oberhaslach.fr

Si plus de 10 personnes se manifestent, une visite sur place pourra être organisée en partenariat avec le Select'om.

(Source : article inspiré de la lettre du Selectom – Octobre 2018)

Initiatives locales

UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ AU CENTRE DU VILLAGE !!

Au courant de l'automne, nous aurons le plaisir d'accueillir Virginie PIERRON, une habitante d'Oberhaslach qui ouvrira un salon de coiffure au centre du village !

Virginie PIERRON installera prochainement un salon de coiffure dans les locaux actuels de la Maison de la nature

En effet, la Maison de la Nature va déménager prochainement dans de nouveaux locaux adjacents à la mairie. Après de gros travaux d'aménagement nécessaires au confort de la clientèle, l'espace sera prêt à accueillir un nouveau commerce.

Coiffeuse de métier depuis près de 30 ans, Virginie a eu l'occasion de travailler au sein de différents salons de coiffure comme à Dinsheim-sur-Bruche ou à Strasbourg mais aussi à domicile.

Particulièrement désireuse de répondre à la demande de ses clients, elle souhaite apporter un service supplémentaire en ouvrant son salon sur des horaires qui correspondront aux personnes disponibles en journée mais également, et c'est là le grand avantage, aux personnes qui rentrent tardivement du travail puisque le salon sera ouvert en soirée.

Voici les futurs horaires d'ouverture : mardis et jeudis : de 10h à 21h / mercredis et vendredis : de 9h à 20h. Nous lui souhaitons la bienvenue et vous tiendrons informés de la date d'ouverture et de ses coordonnées par un affichage en mairie et sur nos supports de communication (Intramuros, Facebook) dès que nous en aurons connaissance.



LE SAMEDI, C'EST LE RENDEZ-VOUS TOILETTE DE NOS ANIMAUX !



Toutoucar toilettage est né en juillet 2021, géré par Audrey RESSE, titulaire du brevet de toilettage canin depuis 2005.

Depuis cet été elle sillonne les routes avec sa caravane aménagée en salon de toilettage. Chaque jour, elle se trouve dans un village différent. Le lundi à Krautergersheim, le mardi à Dahlenheim, le mercredi à Gresswiller, le jeudi à Breuschwickersheim, le vendredi à Dachstein et enfin le samedi à Oberhaslach !

Elle effectue des toilettages aussi bien pour les chiens que pour les chats, lapins et tout autre animal pouvant nécessiter un toilettage. Tous les animaux sont les bienvenus, du plus petit au plus grand, du poil ras au poil long.

Coupe, ciseaux, tonte, épilation, bain, brushing, débouillage, coupe des griffes, nettoyage des oreilles, et brossage des dents. Ambiance conviviale et chaleureuse garantie !

Pour accueillir le nouveau siège de la Maison de la Nature, notre service technique à l'oeuvre dans la rénovation du bâtiment communal jouxtant la mairie



Quelques réalisations



Remplacement des volets du bâtiment communal rue Principale



Suppression de nids de poules sur l'ensemble de nos rues



Finalisation de la rénovation de l'aire de loisirs





Retour en image



Cérémonie du 13 juillet 2021



Messti 2021 organisé par l'Amicale de pêche

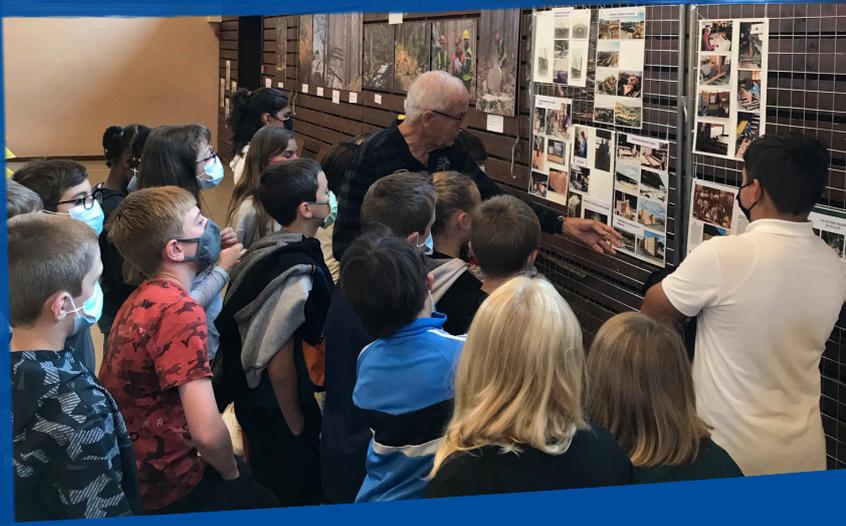




Osterputz avec l'école élémentaire



Les journées du patrimoine sur le thème « Le bois d'hier à aujourd'hui »



Une rentrée associative !



Yoga pour tous

YOGA DE L'ÉNERGIE POUR LES INITIÉS



Lundi
de 9h30 à 11h



Tarif sur
demande



Maison des
associations



Yoga pour tous
06.82.39.40.99
madyschneiders@orange.fr

YOGA DE L'ÉNERGIE POUR LES DÉBUTANTS

Mardi
de 9h30 à 11h
ou
de 18h30 à 20h

Tarif sur
demande

Maison des
associations

Yoga pour tous
06.82.39.40.99
madyschneiders@orange.fr

YOGA DE L'ÉNERGIE POUR TOUS

Mercredi
de 18h
à 19h30
Jeudi
de 9h30 à 11h

Tarif sur
demande

Maison des
associations

Yoga pour tous
06.82.39.40.99
madyschneiders@orange.fr

SÉQUENCE MÉDITATION POUR TOUS

Mercredi
de 19h30 à 20h

Tarif sur
demande

Maison des
associations

Yoga pour tous
06.82.39.40.99
madyschneiders@orange.fr

Niedecktonik

SPORT SANTÉ SENIORS



Jeudi
à 16h30



150 €



Maison des
associations



Niedecktonik
06.38.23.98.42
c.niedecktonik@orange.fr

PILATES

Jeudi
à 19h30

165 €

Salle des fêtes

Niedecktonik
06.38.23.98.42
c.niedecktonik@orange.fr

GYM TONIQUE

Mercredi
à 20h

150 €

Salle des
fêtes

Niedecktonik
06.38.23.98.42
c.niedecktonik@orange.fr

Couds-ci Couds-ça



Jeudi
de 20h à 22h
et vendredi
de 13h30 à 16h



15 €



Maison des
associations



Couds-ci Couds-ça
06.52.67.15.48
coudsci.coudsca.alsace@gmail.com



Tennis de table



**TENNIS DE TABLE
POUR LES JEUNES**

Entrainement
Lundi
de 19h à 20h



60 €



Salle des fêtes
Oberhaslach



Tennis de Table Vallée de la Hasel
06.29.56.19.93
bubu67280@orange.fr

Entrainement
Lundi
de 20h à 22h

**TENNIS DE TABLE
POUR LES ADULTES**

60 €

Salle des fêtes
Oberhaslach

Tennis de Table Vallée de la Hasel
06.29.56.19.93
bubu67280@orange.fr

Bruche Sports Academy



**MULTISPORTS
ENFANTS
DE 6 À 9 ANS**

Vendredi
de 16h30 à 18h



Licence 60 € +
Adhésion 40 €



Salle des
fêtes



Bruche Sports Academy
06.33.31.10.70
bruchesportsacademy@gmail.com

Judi
de 9h à 10h

SPORT SANTÉ

Licence 40 € +
Adhésion 40 €

Salle des
fêtes

Bruche Sports Academy
06.33.31.10.70
bruchesportsacademy@gmail.com

AS. Sportive et Familiale Oberhaslach



**RÉCABIC
ADULTE**

Mercredi
de 19h à 20h



Adhésion
(70 €/trimestre)



Salle des
fêtes



ASFO
06.88.15.64.90
mireille.rodriguez1@sfr.fr



Une rentrée associative !



Gospel O'Coeur



Stages de découverte en 2022

Inscrivez-vous dès aujourd'hui !



A définir



A définir



Gospel O'Coeur
06.79.63.70.87
choralegospeljmd@gmail.com

**CHORALE
GOSPEL**

Ski-Club (enfants jusqu'à 16 ans)



Mardi
de 18h30 à 19h30



Tarif sur demande



Salle des fêtes



Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

**COURSE À PIED,
PRÉPARATION
PHYSIQUE
GÉNÉRALISÉE,
ROLLER, JEUX
COLLECTIFS**



Mercredi
de 14h à 16h



Tarif sur demande



En fonction
de l'activité



Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

**MARCHE,
ROLLER, SKI
ROUE, TRAIL,
VTT, COURSE
D'ORIENTATION**



Dimanche tous les
quinze jours



Tarif sur demande



Plein air



Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

**SKI DE FOND
(EN PÉRIODE
DE NEIGE)**

Mercredi
de 13h30 à 16h30

Tarif sur demande

Samedi
de 9h à 11h30

Champ du feu



Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

Ski-Club (adultes à partir de 17 ans)



**PRÉPARATION
PHYSIQUE
GÉNÉRALISÉE,
YOGA, PILATES
GROUPE
REMISE/MAINTIEN
EN FORME**

Mardi
de 18h30 à 19h30

Tarif sur
demande

Salle des fêtes

Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

**COURSE À PIED
/ MARCHE
NORDIQUE**

Mardi
de 19h30 à 20h15

Tarif sur
demande

Plein air

Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

**PRÉPARATION
PHYSIQUE
GÉNÉRALISÉE,
YOGA, PILATES,
CROSSFIT
GROUPE
DÉPASSEMENT
DE SOI**

Mardi
de 20h15 à 21h15

Tarif sur
demande

Salle des fêtes

Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

**SORTIE
NATURE**

Dimanche
tous les quinze jours

Tarif sur
demande

Plein air

Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com

**SKI DE FOND
(EN PÉRIODE
DE NEIGE)**

Horaires à définir

Tarif sur
demande

Champ du feu

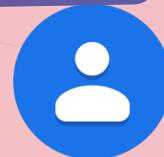
Ski-Club d'Oberhaslach
07.86.83.40.61
ski.club.oberhaslach@gmail.com



Une rentrée associative !



F.C Haslach (Foot adultes)



FOOTBALL SÉNIORS

Entrainement
Mardi et jeudi à 19h30
Compétition
Dimanche après-midi

75 €

Stade de Urmatt/
Niederhaslach/
Oberhaslach
en fonction des
équipes

Football Club Haslach
06.82.89.52.40
pascal.lejaille@e-i.com

FOOTBALL VÉTÉRANS

Entrainement
Mardi et jeudi à 19h30
Compétition
Vendredi à 20h

75 €

Stade
d'Oberhaslach

Football Club Haslach
06.82.89.52.40
pascal.lejaille@e-i.com

FOOTBALL SUPER VÉTÉRANS

Entrainement
Lundi à 20h
Compétition
Vendredi à 20h

75 €

Stade
d'Urmatt

Football Club Haslach
06.82.89.52.40
pascal.lejaille@e-i.com

A.S. Bruche Hasel (Foot féminin)



FOOTBALL FILLES NÉES EN 2016/2015/ 2014/2013

Entrainement
Mercredi à 14h
Compétition
Samedi à 10h30

65 €

Stade de
Niederhaslach

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL FILLES NÉES EN 2012/2011

Entrainement
Mercredi à 14h
Compétition
Samedi à 13h30

65 €

Stade de
Niederhaslach

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL FILLES NÉES EN 2009/2010

Entrainement
Mercredi à 14h
Compétition
Samedi à 14h

75 €

Stade de
Niederhaslach

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL FILLES NÉES EN 2005/2006/ 2007/2008

Entrainement
Mercredi et Vendredi
à 18h
Compétition
Samedi à 16h

75 €

Stade
d'Urmatt

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

A.S. Bruche Hasel (Foot masculin)



FOOTBALL GARÇONS NÉS EN 2015/2016

Entrainement
Mercredi à 14h
Compétition
Samedi à 10h30

65 €

Stade de
Niederhaslach

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL GARÇONS NÉS EN 2013/2014

Entrainement
Mercredi à 15h30
Compétition
Samedi à 10h30

65 €

Stade de
Niederhaslach

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL GARÇONS NÉS EN 2012/2011

Entrainement
Mardi et Jeudi à 17h30
Compétition
Samedi à 13h30

65 €

Stade de
Niederhaslach
ou de Mutzig

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL GARÇONS NÉS EN 2009/2010

Entrainement
Mardi et Jeudi à 17h30
Compétition
Samedi à 14h

75 €

Stade de
Niederhaslach
ou de Mutzig

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL GARÇONS NÉS EN 2007/2008

Entrainement
Lundi et Mercredi
à 17h30
Compétition
Samedi à 16h

75 €

Stade de Mutzig
ou de Urmatt

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr

FOOTBALL GARÇONS NÉS EN 2005/2006

Entrainement
Lundi et Mercredi
à 19h
Compétition
Samedi à 18h

75 €

Stade de Mutzig
ou de Urmatt

A.S Bruche/Hasel
06.72.16.73.58
faber.goepp@wanadoo.fr



Prochainement à Oberhaslach

Comité des fêtes
Oberhaslach

Les manifestations annoncées sont susceptibles d'être reportées voire annulées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Nous vous remercions de bien vouloir vous tenir informés auprès des organisateurs.
En fonction de la réglementation en vigueur le pass sanitaire est obligatoire.

EN OCTOBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Dimanche 17 Départs de 7h à 14h	Marche populaire  06.18.57.87.65	Salle des fêtes	Ski-Club
Dimanche 31 à 14h	Animation Halloween  06.41.73.01.89	Maison des associations	Conscrits

EN NOVEMBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Dimanche 21 à 11h30	Déjeuner dansant  06.73.37.50.13 - Entrée 23€/adulte - 10€ - de 12ans	Salle des fêtes	Amicale des Sapeurs Pompiers
Jeudi 11	Cérémonie du 11 novembre  03.88.50.90.15		Commune
Samedi 27 à 20h	Concert de l'avent « Alte Voce - Polyphonie Corse »  06.88.15.64.90 - Entrée 10 € / Gratuit - de 15 ans	Eglise	Comité des fêtes

EN DECEMBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Samedi 4 à 15h30	Féerie de Noël (marché et animations)  03.88.50.90.15	Autour de la mairie	Commune et Comité des fêtes
Dimanche 12 à 12h	Noël des aînés  03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune
Samedi 18 à 15h	Noël des enfants  03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune

Joyeuses Fêtes

